



Controle mur maison

Par patrick14

Bonjour, je suis entrain de vendre ma maison, mon voisin refuse que je fasse voir l'état du mur de ma maison, en demandant l'accès à mon mur. celui-ci donnant sur sa propriété. je ne connais pas ce voisin, celui-ci venant d'acheter sa maison il y a quelques mois. merci de votre réponse .cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Votre voisin n'est pas obligé de laisser entrer des tiers chez lui, sauf s'il y a une décision de justice ou une servitude.

Vous voulez montrer votre mur aux candidats acquéreurs ou faire réaliser un devis pour réaliser des travaux avant la vente ?

Dans le premier cas vous ne pourrez en aucun cas obliger votre voisin à céder, il faut trouver un accord. Dans le second cas, il peut y avoir des recours... mais ça risque d'être long.